



Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine
des ADdictions

Rapport annuel 2024

AG à la Fondation Vaudoise contre
l'Alcoolisme, Lausanne, 23 mai 2025

Publication le 8 juillet 2025

CRIAD c/o GREa, RUE SAINT-PIERRE 3, 1003 LAUSANNE

024 425 50 68, WWW.CRIAD.CH

Mot du Président a. i.

Chères et chers membres de la CRIAD,

Il m'appartient de vous faire un rapport de l'activité du comité au courant de l'année qui s'est écoulée depuis le 7 juin dernier et mon élection au poste de Président ad intérim du Comité de la CRIAD pour un mandat d'un an. Durant cette période, la représentativité du Comité a gagné avec la participation régulière de Yan Desarzens du Tremplin et de Claudio Greco d'Addiction Jura.

Je suis reconnaissant pour le travail qui avait été mené par mes prédécesseurs pour la négociation du contrat de prestation en cours avec l'OFAS et pour l'immense travail autour d'une répartition équitable et actuelle de la subvention de l'OFAS dont les principes avaient été adoptés en mars 2024.

Si l'on pouvait avoir l'idée que ce serait une année de transition, j'ai vite compris que des dossiers importants étaient encore en cours. Parmi les dossiers qui ont occupés le comité et qui ont demandé de l'attention, il y a eu :

- La **réflexion structurelle** autour du lien entre la CRIAD et le GREA et des éventuels changements de mode d'organisation avec un mandat confié à l'agence Habilis. Nous sommes dans l'attente des retours côté GREA qui avance de son côté.
- Le **passage de la théorie à la pratique** : de la répartition de la subvention sur la base d'états encore provisoires à une répartition finalisées sur la base des données vérifiées et conforme aux législations en vigueur, tout en informant qui de droit de ces adaptations. Cela comprenait l'élaboration des nouveaux sous-contrats de prestations.
- Il est à noter que l'exigence de la **double traçabilité** reste un enjeu : l'enjeu de la traduction (selon Pascal lui-même) des prestations à des personnes dans des situations et des parcours très variables dans un langage chiffré correspondant aux attentes du subventionneur fédéral. Et réciproquement.
- la préparation de l'**audit de l'OFAS**, prévu en mars dernier et finalement reporté à juillet. Pascal vous a sollicité pour obtenir un certain nombre de documents en conséquence.
- Avec par exemple la demande du Radeau pour une prestation ambulatoire, la question se pose de l'évolution dans le temps de la répartition des subventions et de leur élargissement à de **nouvelles prestations**, voire de nouveaux prestataires. Un autre chantier qui occupe le Comité. La question du financement des prestations pour les nouveaux besoins se pose aussi à nos financeurs.

S'il y a du travail et souvent des dossiers assez complexes, je tiens à dire que cela se fait dans un climat de travail agréable et constructif dans le cadre de l'équipe du comité. Merci à vous chers collègues.

Merci aussi aux commissions qui ont œuvrés à l'avancée de leurs chantiers respectifs avec une belle efficacité.

Je tiens à dire un merci particulier à Pascal Roduit traducteur émérite entre l'OFAS et les institutions et vice-versa. Il sait manier de grandes quantités de données avec une aisance apparente déconcertante. Merci aussi à Aline pour ses contributions et ses prises de notes toujours très complètes et pertinentes.

Grâce à nous tous, la CRIAD continue d'avancer.

Au nom du comité de la CRIAD
Ralph Peterschmitt
Président ad intérim

Mot du coordinateur

En 2024, le travail de la coordination s'est avéré intense. En collaboration avec les présidences ad intérim qui se sont succédé, le soutien de la coordination s'est déployé sur plusieurs axes tant à l'interne qu'avec l'extérieur.

La coordination est formée du sous-soussigné, d'Aline Bressoud responsable de projet ici présente, de Romain Bach cosecrétaire général, de Tito Maresca responsable de la tenue de la comptabilité ainsi que de Lysandre Lechelard, secrétaire pendant l'année 2024.

Au niveau du fonctionnement des organes de l'association, la coordination a soutenu les activités stratégiques, tactiques et opérationnelles de la CRIAD, avec la participation et le soutien à :

- trois assemblées générales ;
- six séances de comité ;
- treize séances de commission (finance pour nouveau système de subventionnement et règlement de fonds, prestations faïtière et vérification des comptes).

De plus, la coordination a assisté l'organisation des événements multilatéraux suivants :

- organisation des journées interinstitutionnelles qui se sont déroulées fin janvier 2024 et 2025 à Crêt-Bérard, où les membres ont été conviés à se pencher sur les résultats d'une étude sur les bases du pilotage (inter-)cantonal dans le domaine des addictions, et sur le développement de recommandations concernant le travail social dans le domaine des addictions ;
- organisation du séminaire reporting de la CRIAD en décembre, lequel s'est concentré sur la question de la traçabilité des comptabilités financière, analytique et de processus. Un dernier test de la plateforme informatique avant sa mise en production y a été effectué ;
- trois séances de groupe de travail stratégiques sur la coopération avec le GREA.

Le soutien a aussi été mené au niveau de la mise en œuvre du contrat de prestations pour le reporting de l'exercice 2023 avec tous les membres de la CRIAD qui y participent. Celui-ci a permis de présenter une statistique clients couvrant dans son intégralité le principe de double traçabilité, et dans une grande mesure, la traçabilité entre la comptabilité et le décompte d'exploitation dit « CF-CA ».

Le reporting 2023 a été remis dans les temps à l'Office fédéral des assurances, lequel a accepté une légère mise à jour de quelques chiffres qui a eu lieu plusieurs mois après son dépôt réglementaire. Ce reporting a été l'occasion d'approfondir l'analyse du contenu, avec par exemple une analyse des prestations par formation des collaborateurs, une analyse de la « productivité » des collaborateurs, une analyse de l'intensité de prise en charge des dossiers de bénéficiaires, une analyse des facteurs influençant les coûts unitaires de prestations, et les flux de trésorerie. La transmission de feedbacks sur les volumes et ratios importants des reportings 2022-23 a eu lieu à l'attention de chaque sous-contractant.

Au niveau bilatéral, des visites de soutien à la mise en œuvre du contrat de prestations de neuf institutions sur douze ont eu lieu en 2024, dont certaines ont eu lieu plusieurs fois. En plus de ces visites, le soussigné, dans le cadre d'une recherche personnelle, a eu l'occasion de s'entretenir au niveau qualitatif avec douze directions d'institutions de la CRIAD, ce qui a pu permettre de mieux se connaître au niveau de l'activité de gestion.

Le soussigné profite de ce rapport pour les remercier du temps consacré à ces échanges.

Au niveau externe, trois séances ont eu lieu au niveau fédéral :

- Une séance avec l'OFSP et Infodrog : la participation au groupe d'experts sur le développement du référentiel qualité QuaThéDA
- Deux séances avec le groupe d'accompagnement de l'OFAS sur les développements de la prochaine circulaire art. 74 LAI prévue pour 2028-31.

Au niveau cantonal, une séance a eu à l'État de Vaud, pour accompagner les sous-contractants vaudois afin d'expliquer les enjeux de la répartition des subventions 2025.

Plusieurs perspectives de travail se sont ouvertes, ont déjà eu lieu ou sont en cours en 2025 :

- Au niveau multilatéral, il y aura eu l'organisation du séminaire sur le travail social à Crêt-Bérard, la mise en place de traçabilités comptables et la mise en production de la plateforme informatique des dossiers pour le reporting 2024 ;
- Avec l'extérieur, il y a en particulier les partenaires alémaniques du groupe d'accompagnement de l'OFAS, ainsi qu'à un sous-groupe de travail sur la question de l'évaluation de l'impact des prestations. Enfin, aura commencé la collaboration technique avec d'autres organisations faîtières art. 74 LAI comme la Coraasp ;
- Un chantier doit en outre s'ouvrir cette année : la révision des guides de saisie de prestations et de comptabilité à l'attention des sous-contractants.

Les membres de la coordination sont remerciés pour la qualité de leur travail, ainsi que les membres du comité et de l'assemblée générale de la CRIAD pour leur confiance et leur soutien.

Pascal Roduit, coordinateur de la CRIAD

Subventions de prestations art. 74 LAI en 2023-24

Destinataires	Subventions 2023 (fr.)	Subventions 2024 (fr.)
<u>Prestations de la faïtière</u>	234'500	239'425
Fondation Addiction Valais	1'024'310	1'045'821
Fondation Addiction Neuchâtel	811'953	829'004
Fondation Le Relais	704'574	719'370
Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme	650'141	663'794
Fondation Phénix	587'481	635'598
Fondation Le Tremplin	422'754	431'632
Fondation Addiction Jura	372'873	380'703
Association Croix-Bleue romande	339'312	346'438
Fondation AACTS	207'371	211'726
Fondation du Levant	203'556	207'831
Fondation Estérelle-Arcadie	184'045	187'910
Association Promotion Santé Valais	80'468	82'158
Fondation Les Oliviers	30'000	65'625
Total subventions pour sous-contractants	5'618'838	5'807'608
Attributions aux fonds	69'319	0
Utilisations des fonds	0	41'618
Total des subventions	5'922'647	6'088'651

Mot du suppléant de la présidence a. i. de la commission Prestations faîtière

La commission prestation de la faîtière s'est réunie à six reprises en 2024, c'est une fois de plus qu'en 2023. Présidée ad intérim par Annick Clerc-Bérod pendant les trois premières, elle a été présidée ad intérim par le cosecrétaire général du GREA Romain Bach pendant les trois suivantes, afin de faire le lien avec le comité.

En 2024, la commission était formée des membres suivants :

- Annick Clerc-Bérod de la [fondation Addiction Valais](#) ;
- Françoise Kündig de la [fondation Estérelle-Arcadie](#) ;
- Gaëtan Nanchen de la [fondation Le Relais](#) ;
- Fabio Rollo de la [fondation vaudoise contre l'alcoolisme](#), ainsi que
- Christophe Cloarec, à l'époque de la [fondation Les Oliviers](#).

Les travaux de la commission ont porté sur les projets suivants en tant que prestations de la faîtière, avec à chaque fois la participation des chefs de projet GREA correspondant :

- le suivi tant sur le fond que sur la forme de l'important projet de portail spécialisé addictions « Station-A » à cinq reprises, en lien avec la consultation des relecteurs issus des institutions CRIAD. Le site [station-a.ch](#) a été mis en ligne à la fin de l'année ;
- le suivi tant sur le fond que sur la forme du développement des sites STOP à quatre reprises. Le nouveau site [stop-jeu.ch](#) a été mis en ligne en mars de cette année ;
- le suivi du [Recovery College](#) à trois reprises, en son concentrant sur sa communication et ses nouvelles offres ;
- le point sur le projet de portail informatique et son report en production au reporting 2024 ;
- la prise en compte de nouveaux projets de la faîtière lors du dernier trimestre, à savoir la participation de la CRIAD au financement des [revues scientifiques](#) et du nouveau projet [Travail social dans les addictions](#).

Vous trouverez dans les comptes qui seront présentés la part de subvention que la CRIAD a octroyés à ces différents projets.

La commission a abordé les thématiques complémentaires suivantes :

- Des propositions d'adaptation de son cahier des charges, à trois reprises ;
- l'organisation et le débriefing des journées interinstitutionnelles qui se sont déroulées à Crêt-Bérard, à trois reprises.

Les membres de la Commission, les relecteurs des institutions CRIAD ainsi que les différents chefs de projet du GREA sont vivement remerciés pour leur engagement et la qualité des prestations et livrables.

Pascal Roduit
Coordinateur de la CRIAD
Pour la présidence a. i. de la
commission Prestations faîtière

Mot du président de la commission finances

La commission finances s'est réunie à 4 reprises durant l'exercice 2024.

Les thèmes ayant été abordé sont :

- Les 6 mars 2024 et 17 avril 2024 : le modèle de répartition de la subvention et le règlement d'utilisation du fond article 74 LAI ;
- Le 26 septembre 2024 : la question de la réserve a créé en lien avec le CC4 ;
- Le 24 novembre 2024 : l'analyse du reporting et les questions sur le CC4 ainsi que sur le fonds affecté à l'exécution partielle des objectifs liés à l'art 74 LAI.

La totalité de ces travaux ayant abouti sur des éléments validés lors des 3 AG qui se sont déroulées l'année dernière, il n'y a pas lieu d'y revenir lors de celle-ci.

Je remercie les membres de cette commission pour leur apport, leur compétences mise au profit de notre faitière et leur disponibilité. Il s'agit d'Annick Clerc Bérode et Franck Simon.

Je remercie les membres de la CRIAD, Pascal et Aline pour le soutien, le travail de fournis en amont de nos séances.

Pour la Commission,
François Paccolat, Président

Rapport du trésorier sur les comptes 2024

Les comptes 2024 de la CRIAD vous ont été envoyé en trois documents :

- Le compte de résultat sur la base du logiciel de gestion ;
- Le bilan de l'exercice sur la base du logiciel de gestion ;
- Le compte de résultats sur une base Excel avec répartition par secteur (financement prestations / coûts d'exploitation).

L'exercice 24 se termine avec un résultat positif de CHF 2'199.20 en lien avec un total de charges de CHF 6'243'108.79 et un total de produits de CHF 6'245'307.99.

Concernant les produits, il est à noter les éléments suivants entre le budget et les comptes :

- Une nouvelle entrée pour CHF 500.00 qui n'avait pas été budgétisée (il s'agit de la Fédération Valaisanne des Centres SIPE) ;
- De légère fluctuation dans les cotisations membres et entrées Art 74 liée notamment à la fusion d'Estérelle Arcadi et L'Épi ;
- Une hausse de la subvention OFAS en lien avec l'intégration, après élaboration du budget, de l'indexation pour 2.1% ;
- Une baisse de la participation de l'OFAS aux tâches de la faïtière.

En ce qui concerne les charges, celles-ci sont réparties en 4 groupes soient :

- Les charges de matériel, de marchandises et des prestations pour CHF 6'232'423.80.
Ce groupe est composé en premier lieu par la redistribution de la subvention pour CHF 5'807'608.30 ainsi que le mandat de la coordination pour CHF 185'391.00 (pour ce dernier la hausse est liée à l'indexation des salaires et la hausse de la TVA). Concernant la redistribution de la subvention, l'écart est lié à l'intégration de l'indexation. Finalement, pour CHF 239'424.50 vous trouverez les prestations effectuées directement par la faïtière conformément aux exigences du contrat de prestations OFAS (prestations de la faïtière).
À noter aussi la retenue sur prestations faïtière en raison de manquements de l'entreprise de communication.
- Les charges de personnel pour CHF 71.00
- Les autres charges d'exploitation pour CHF 10'313.99
Les autres charges d'exploitation concernent l'ensemble des coûts en lien avec le fonctionnement de la faïtière. A noter la non-réalisation des dépenses d'engagement de conseil initialement prévu dans le cadre de travaux de la commission finances.
- Les charges hors exploitations pour CHF 300.00
Il s'agit de d'un présent pour l'ancienne vice-présidence a. i.

Au niveau du bilan :

Nous disposons au 31.12.2024 de CHF 284'608.64 en actif circulant, essentiellement réparti dans les comptes de liquidité Poste et BCVS.

Le passif est essentiellement composé d'une part de la réserve dernièrement créée pour les fluctuations de prestations pour CHF 238'542.95 et du capital pour CHF 43'866.49.

François Paccolat, Trésorier

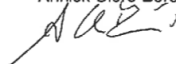
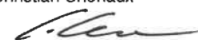
Bilans 31 décembre 2024 – 31 décembre 2023

ACTIFS	31.12.2024	31.12.2023	%
Actifs circulants	284'608.64	324'053.94	-12.17%
Trésorerie	284'458.64	323'443.29	-12.05%
1010 PostFinance PostFinance 15-29202-9	65'296.54	98'981.64	-34.03%
1021 BCVs H 0857.75.48	168'844.10	174'379.45	-3.17%
1023 BCVs 101.817.29.09 compte épargne	50'318.00	50'082.20	+0.47%
Titres	0.00	0.00	0.00%
Comptes d'attente	0.00	0.00	0.00%
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	150.00	600.00	-75.00%
1100 Créances suisses	150.00	600.00	-75.00%
Autres créances à court terme	0.00	0.00	0.00%
Créances à court terme envers des institutions publiques	0.00	0.00	0.00%
Créances de sécurité sociale	0.00	0.00	0.00%
La commission de vérification de la CRIAD Annick Clerc-Bérod Christian Chenaux			
Stocks et prestations de services non facturées	0.00	0.00	0.00%
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	0.00	10.65	-100.00%
1300 Actifs de régularisation	0.00	10.65	-100.00%
Actifs immobilisés	0.00	0.00	0.00%
Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00%
Prêts	0.00	0.00	0.00%
Immobilisations corporelles meubles	0.00	0.00	0.00%
Immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00	0.00%
Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00%
Total Actifs	284'608.64	324'053.94	-12.17%

La commission de vérification de la CRIAD

Annick Clerc-Bérod

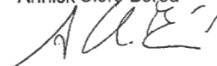
Christian Chenaux

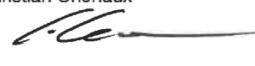
PASSIFS	31.12.2024	31.12.2023	%
Capitaux étrangers à court terme	0.00	-26.50	+100.00%
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	0.00	-26.50	+100.00%
2000 Dettes résultant d'achats de matières et de marchandises	0.00	-26.50	+100.00%
Dettes à court terme	0.00	0.00	0.00%
Mandats	0.00	0.00	0.00%
Autres dettes à court terme	0.00	0.00	0.00%
Autres dettes à court terme inter-co	0.00	0.00	0.00%
Dettes de sécurité sociale	0.00	0.00	0.00%
Passifs de régularisation (passifs transitoires)	0.00	0.00	0.00%
Capitaux étrangers à long terme	0.00	0.00	0.00%
Dettes à long terme	0.00	0.00	0.00%
Autres dettes à long terme	0.00	0.00	0.00%
Provisions et postes analogues prévus par la loi	0.00	0.00	0.00%
Capital des fonds (fonds affectés)	0.00	-146'457.95	+100.00%
Capital des fonds affectés	0.00	-146'457.95	+100.00%
2704 Provision portail Station A 2023	0.00	-30'332.05	+100.00%
2705 Fonds projet plateforme informatique	0.00	-11'295.90	+100.00%
2706 Provision sur risques	0.00	-104'830.00	+100.00%
Capitaux propres	-284'608.64	-177'569.49	-60.28%
Capital	-284'608.64	-177'569.49	-60.28%
2800 Capital	-43'866.49	-42'156.84	-4.06%
2830 Réserve "activités art. 74 LAI"	-238'542.95	-133'703.00	-78.41%
2979 Bénéfice ou perte de l'exercice	-2'199.20	-1'709.65	-28.63%
Total Passifs avant Profits	-284'608.64	-324'053.94	+12.17%
Profits	0.00	0.00	0.00%
Total Passifs	-284'608.64	-324'053.94	+12.17%

La commission de vérification de la CRIAD

Annick Clerc-Bérod



Christian Chenaux



Comptes de résultats 2024 - 2023

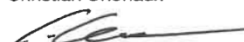
PRODUITS	31.12.2024	31.12.2023	%
Produits de campagnes de collecte de fonds	6'245'307.99	6'118'032.75	+2.08%
Produits de campagnes de collecte de fonds	6'245'307.99	6'118'032.75	+2.08%
3000 Finances d'entrée	500.00	0.00	+100.00%
3001 Cotisations des membres	6'150.00	6'300.00	-2.38%
3003 Entrées Art. 74 - % subvention	116'752.19	112'376.75	+3.89%
3004 Entrées lits résidentiels	11'280.00	11'280.00	0.00%
3005 Subventions OFAS reçues	6'047'032.80	5'922'657.00	+2.10%
3009 Participation faitière OFAS	63'593.00	65'419.00	-2.79%
Mandats	0.00	0.00	0.00%
Mandats	0.00	0.00	0.00%
Produit par défaut	0.00	0.00	0.00%
Produit par défaut	0.00	0.00	0.00%
Projets	0.00	0.00	0.00%
Projets	0.00	0.00	0.00%
Variation des créances/débiteurs	0.00	0.00	0.00%
Variation des créances/débiteurs	0.00	0.00	0.00%
Produits annexes résultant de la vente	0.00	0.00	0.00%
Produits annexes résultant de livraisons et de prestations de services	0.00	0.00	0.00%
Autres produits	0.00	0.00	0.00%
Déductions sur ventes	0.00	0.00	0.00%
Déductions sur ventes	0.00	0.00	0.00%
Variation des stocks	0.00	0.00	0.00%
Total Produits	6'245'307.99	6'118'032.75	+2.08%

La commission de vérification de la CRIAD

Annick Clerc-Bérod



Christian Chenaux



CHARGES DE MATÉRIEL, DE MARCHANDISES ET DES PRESTATIONS

	31.12.2024	31.12.2023	%
Charges de matériel	0.00	0.00	0.00%
Formation	0.00	0.00	0.00%
Formation	0.00	0.00	0.00%
Charges de marchandises	0.00	0.00	0.00%
Charges de marchandises destinées à la revente	0.00	0.00	0.00%
Coordination, subventions et prestations faitière	-6'232'423.80	-6'101'977.80	-2.14%
Coordination	-185'391.00	-179'320.80	-3.39%
4500 Mandat coordination	-185'391.00	-179'320.80	-3.39%
Charges de Subventions	-5'807'608.30	-5'688'157.00	-2.10%
4151 Subventions reversées	-5'807'608.30	-5'618'838.00	-3.36%
4152 Subventions retenues	0.00	-69'319.00	+100.00%
Prestations faitière	-239'424.50	-234'500.00	-2.10%
4522 Projet Recovery College	-30'632.00	-40'000.00	+23.42%
4523 Projet plateforme BDD informatique	0.00	-23'912.10	+100.00%
4524 Portail prestation	-86'544.50	-110'255.85	+21.51%
4526 Sites stop	-112'312.00	-30'000.00	-274.37%
4527 Prestations faitière retenues	0.00	-30'332.05	+100.00%
4528 Revues scientifiques	-5'000.05	0.00	-100.00%
4529 Projet travail social addictions	-4'935.95	0.00	-100.00%
Autres charges	0.00	0.00	0.00%
Attribution fonds	0.00	0.00	0.00%
Autres charges	0.00	0.00	0.00%
Variation des stocks	0.00	0.00	0.00%
Variation des stocks de matières et marchandises	0.00	0.00	0.00%
Déductions obtenues sur achats	0.00	0.00	0.00%
Réductions des prix d'achat	0.00	0.00	0.00%
Total Charges de matériel, de marchandises et des prestations	-6'232'423.80	-6'101'977.80	-2.14%
Résultat brut I (bénéfices bruts)	12'884.19	16'054.95	-19.75%

CHARGES DE PERSONNEL	31.12.2024	31.12.2023	%
Charges de personnel Production	0.00	0.00	0.00%

CHARGES DE PERSONNEL	31.12.2024	31.12.2023	%
Charges salariales Production - secteur A	0.00	0.00	0.00%
Charges sociales	0.00	0.00	0.00%
Charges sociales	0.00	0.00	0.00%
Autres charges de personnel	-71.00	-16.95	-318.88%
Recherche de personnel	0.00	0.00	0.00%
Formation et formation continue	0.00	0.00	0.00%
Indemnités effectives	-71.00	-16.95	-318.88%
5821 Frais de repas	-71.00	-16.95	-318.88%
Indemnités forfaitaires	0.00	0.00	0.00%
Autres charges de personnel	0.00	0.00	0.00%
Prestations de tiers/temporaires	0.00	0.00	0.00%
Prestations de tiers/temporaires	0.00	0.00	0.00%
Total Charges de personnel	-71.00	-16.95	-318.88%

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31.12.2024	31.12.2023	%
Charges de locaux	0.00	0.00	0.00%
Loyers pour locaux de tiers	0.00	0.00	0.00%
Entretien, réparations, remplacements (ERR), leasing	0.00	0.00	0.00%
ERR installations de production	0.00	0.00	0.00%
Charges de véhicules et de transport	0.00	0.00	0.00%
Charges de véhicules	0.00	0.00	0.00%
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	0.00	0.00	0.00%
Assurances-choses	0.00	0.00	0.00%
Droits, taxes et autorisations	0.00	0.00	0.00%
Charges d'énergie et évacuation des déchets	0.00	0.00	0.00%
Charges d'énergie	0.00	0.00	0.00%
Charges d'administration et d'informatique	-10'364.70	-9'614.75	-7.80%
Charges d'administration	-5'494.05	-5'796.05	+5.21%
6512 Internet	-10.65	0.00	-100.00%
6530 Honoraires & Programme pour la tenue de la comptabilité	-454.10	-1'044.65	+56.53%
6531 Engagement de conseillers	-204.10	0.00	-100.00%
6560 Frais de séances	-4'349.00	-3'996.80	-8.81%

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31.12.2024	31.12.2023	%
6561 Frais de déplacements	-476.20	-754.60	+36.89%
Frais informatiques	-4'870.65	-3'818.70	-27.55%
6570 Frais informatiques	-135.90	-135.35	-0.41%
6571 Maintenance	-4'734.75	-3'683.35	-28.54%
Charges de publicité	0.00	0.00	0.00%
Publicité, médias électroniques	0.00	0.00	0.00%
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00%
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements (EBITDA)	2'448.49	6'423.25	-61.88%

Amortissements et corrections de la valeur des actifs mobilisé, immobilisés et incorporels	0.00	-4'200.00	+100.00%
Amortissement et ajustement de la valeur sur actifs meubles	0.00	-4'200.00	+100.00%
6800 Amortissements et corrections de la valeur sur logiciel informatique	0.00	-4'200.00	+100.00%
Amortissement et ajustement de la valeur sur actifs immobilisés	0.00	0.00	0.00%
Amortissement et ajustement de la valeur sur immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00%
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	2'448.49	2'223.25	+10.13%
Charges et produits financiers	50.71	-104.10	+148.71%
Charges financières	-185.09	-184.40	-0.37%
6940 Frais bancaires	-185.20	-184.40	-0.43%
6945 Différence d'arrondi	0.11	0.00	+100.00%
Produits financiers	235.80	80.30	+193.65%
6950 Produits financiers sur avoirs en banque	235.80	80.30	+193.65%
Total Autres charges d'exploitation	-10'313.99	-13'918.85	+25.90%

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS ET HORS EXPLOITATION	31.12.2024	31.12.2023	%
Résultats hors exploitation	-300.00	-409.50	+26.74%
8000 Charges hors exploitation	-300.00	-409.50	+26.74%
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	0.00	0.00	0.00%
Succès de l'entreprise avant impôts	2'199.20	1'709.65	+28.63%
Attribution	0.00	0.00	0.00%
Attribution/dissolution	0.00	0.00	0.00%

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS ET HORS EXPLOITATION	31.12.2024	31.12.2023	%
Dissolution fonds	0.00	0.00	0.00%
Impôts directs	0.00	0.00	0.00%
Total Résultats exceptionnels et hors exploitation	-300.00	-409.50	+26.74%

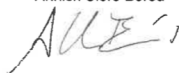
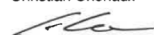
CLÔTURE	31.12.2024	31.12.2023	%
Clôture	-2'199.20	-1'709.65	-28.63%
9200 Bénéfice ou perte de l'exercice	-2'199.20	-1'709.65	-28.63%
Total Clôture	-2'199.20	-1'709.65	-28.63%

Total compte de résultat (Profits)	0.00	0.00	0.00%
---	-------------	-------------	--------------

La commission de vérification de la CRIAD

Annick Clerc-Bérod

Christian Chenaux

Rapport de vérification des comptes 2024

Rapport de la commission de vérification des comptes à l'Assemblée générale de la Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des ADditions (CRIAD)

Exercice 2024

La commission de vérification des comptes s'est réunie 13 mars 2025, dans les locaux du GREA à Lausanne. Madame Annick Clerc-Bérod et Monsieur Christian Chenaux, contrôleur.es., ont procédé à la vérification des comptes annuels de la CRIAD arrêtés au 31 décembre 2024.

La coordination de la CRIAD, représentée ce jour par Monsieur Tito Maresca et Monsieur Pascal Roduit, nous a fourni les pièces justificatives.

Les vérifications se sont effectuées :

- Par audition des représentants de la CRIAD
- Par un contrôle de concordance entre les postes au bilan au 31 décembre 2014 et les documents fournis
- Par sondages pour les écritures significatives (notamment au niveau de la subvention OFAS)

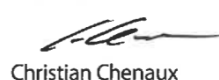
En revanche, ne font pas partie de ce contrôle des vérifications des flux d'exploitation ainsi que d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des anomalies.

Après analyse des données, sur base des documents remis et des informations transmises par les représentants de la CRIAD qui ont pu nous renseigner sur tous les points faisant l'objet de questions, la commission n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière et des résultats de la CRIAD.

L'exercice 2024 se solde par un résultat positif de **CHF 2'199.20**. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 laissent apparaître au bilan un capital propre de **CHF 284'608.64** (après répartition du résultat).

En conclusion, la commission de vérification des comptes propose à l'Assemblée générale d'adopter les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 tel que soumis.

La commission de vérification de la CRIAD


Annick Clerc-Bérod
Christian Chenaux

Lausanne, le 13 mars 2025

Composition du comité en 2024

Bonvin Stéphane	Addiction Jura, membre comité jusqu'en juin
Clerc-Bérod Annick	Addiction Valais, présidente a. i. et présidente a. i. de la commission prestations faîtière jusqu'en juin
Cloux Nicolas	Le Tremplin, membre comité jusqu'en mars
Desarzens Yan	Le Tremplin, invité dès septembre puis membre comité dès novembre
Fazan Cédric	Le Relais, membre comité toute l'année
Greco Claudio	Addiction Jura, invité depuis septembre puis membre comité a. i. dès novembre
Lopez Miguel	Addiction Jura, membre comité a. i. dès juin
Maret Julien	Bartimée, membre comité toute l'année
Paccolat François	Addition Neuchâtel, membre comité, trésorier et président commission finances toute l'année
Peterschmitt Ralph	Croix-Bleue romande, membre comité puis président a. i. dès juin
Urban Thomas	Addiction Valais, membre comité dès juin

Personnel de la coordination en 2024

Romain Bach	co-secrétaire général GREA, président a. i. commission prestations faîtière à partir de juin ;
Roduit Pascal	coordinateur ;
Aline Bressoud	collaboratrice scientifique,

Tous participant au comité avec voix consultative, ainsi que :

Maresca Tito	Comptabilité
Lechelard Lysandre	Secrétariat.